

## Récapitulatif des mesures frontalières adoptées par les pays du G7 et du G20

- La pandémie de COVID-19 continue de croître en intensité dans le monde entier et cumule 14,7 millions de cas signalés au 21 juillet 2020, soit une augmentation de plus de 214 000 par rapport à la veille. Le 18 juillet, l'**OMS** a fait état de près de 260 000 nouvelles infections ce jour-là, soit la plus forte augmentation en un jour du nombre de nouveaux cas à ce jour.
- Les pays du G7 et du G20 et les pays membres de l'alliance du Groupe des cinq doivent affronter la pandémie de COVID-19 à des moments différents et composer avec des seuils de gravité différents. Certains pays semblent parvenir à maîtriser la propagation du virus (p. ex., la Nouvelle-Zélande); toutefois d'autres pays connaissent de graves résurgences (p. ex., les États-Unis) et d'autres encore luttent pour maîtriser les premières montées en puissance du virus (p. ex., l'Inde, qui a maintenant confirmé plus d'un million d'infections; le Brésil reste le deuxième pays au monde avec le plus grand nombre de cas confirmés, soit plus de 28 000 cas le 18 juillet).
- Les pays du G7 et du G20 ont généralement **limité les voyages** au rapatriement des citoyens et des résidents permanents, aux services essentiels comme le transport de matériel médical et certaines activités commerciales; toutefois, d'autres pays ont adopté une série de restrictions aux frontières en fonctions de leurs situations sanitaires, géographiques, politiques et économiques.
- Certains États ont élaboré des **protocoles spéciaux dans les ports** pour le débarquement des passagers, et beaucoup continuent à restreindre l'accès aux navires et aux bateaux de croisière dans un avenir prévisible.
- Alors que la plupart des pays n'ont pas restreint les vols sortants, l'**Australie et l'Afrique du Sud** ont imposé des restrictions à l'égard des personnes qui peuvent quitter le pays.
- Certains États ont cherché à obtenir des **exemptions bilatérales et multilatérales** (p. ex., l'**Allemagne** n'a jamais fermé ses frontières avec la **Belgique** et les **Pays-Bas**).
- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, les voyages vers l'**Union européenne** (UE) de citoyens non européens sont autorisés pour les résidents de pays jugés sûrs par le Conseil de l'UE. Le Conseil a initialement dressé et recommandé une liste de 15 pays, dont le **Canada**, à l'égard desquels les restrictions de voyage pourraient être levées dans les États membres de l'UE.
  - D'autres pays figurent sur cette liste, dont les suivants : Algérie, Australie, Géorgie, Japon, Monténégro, Maroc, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Serbie, Corée du Sud, Thaïlande, Tunisie, Uruguay et Chine (sous réserve de confirmation de la réciprocité).
  - La liste a été révisée le 16 juillet et le **Monténégro et la Serbie** ont été retirés de la liste. La Chine reste soumise à une condition de réciprocité, mais elle est susceptible de déterminer la réciprocité pays par pays (et non pour l'UE dans son ensemble).
  - Le Conseil européen continuera à réviser la liste régulièrement et à la mettre à jour, s'il y a lieu.

- Les recommandations ne sont pas juridiquement contraignantes pour les États membres de l'UE, et il appartient à chaque membre de prendre la décision pour ses propres frontières. À ce jour, la France, l'Allemagne et l'Italie ont levé certaines de leurs restrictions pour les citoyens canadiens.
- D'autres États ont également commencé à **assouplir progressivement les restrictions générales** et à adopter des **approches fondées sur les risques**, assorties des mesures de réouverture de l'économie, comme les suivants :
  - **Contrôle, dépistage et traçage** – L'**Inde** exige que les vols entrants procèdent à un contrôle de température des passagers avant leur embarquement et à leur arrivée, et demande aux personnes de télécharger et d'utiliser son application nationale de traçage de contacts. La **Chine** effectue un test de dépistage de tous les passagers à leur arrivée. L'**Allemagne** propose des tests de dépistage rapides dans deux de ses aéroports aux personnes qui *quittent* le pays afin de faciliter leur voyage à l'étranger.
  - **Quarantaine obligatoire, avec des exceptions** – La plupart des États exigent encore la quarantaine ou l'isolement volontaire. En **Chine**, la plupart des individus doivent être mis en quarantaine dans une installation désignée par le gouvernement pendant 14 jours, suivis d'une quarantaine à domicile de 7 jours. Certains États font des exceptions pour les **visiteurs de courte durée, les diplomates et les travailleurs des services essentiels**.
  - **Niveaux d'infection dans les pays** – Certains États adaptent les restrictions en fonction du niveau de risque dans un autre pays (p. ex., les **États-Unis** ont étendu leur interdiction directe de voyager à d'autres pays, comme la **Chine** et le **Royaume-Uni**; et l'**Allemagne** impose une exigence de quarantaine ou interdit l'entrée aux voyageurs de certains pays en fonction du niveau de risque).
  - **Bulles de voyage et couloirs sécurisés** – Les États ont proposé de former des bulles de voyage en fonction de la proximité ou pour faciliter la réouverture de certains secteurs de l'économie. Par exemple, le **Royaume-Uni** a annoncé début juillet des « exemptions de couloir de voyage » pour certains pays, pour lesquels l'obligation d'isolement volontaire à l'entrée a été levée. La liste des exemptions pour les corridors de voyage est constamment mise à jour.

## ANNEXE A

Pays	Principales mesures
France	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ressortissants d'autres pays ne peuvent pas entrer en France</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ports restent ouverts, certains avec une capacité réduite. Tous les changements d'équipage et les débarquements sont suspendus pour les équipages non issus de l'UE.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ressortissants de l'UE, de l'espace Schengen et du Royaume-Uni sont autorisés à voyager avec leur conjoint et leurs enfants pour se rendre à leur domicile en France, à condition qu'ils disposent d'un certificat délivré par la France</li> <li>• Le transit par des passagers titulaires d'un titre de séjour délivré par un État membre de l'Espace économique européen, la Suisse ou le Royaume-Uni</li> <li>• Les professionnels de la santé et les chercheurs en santé liés à la COVID-19</li> <li>• Le personnel des missions diplomatiques et consulaires et des sièges des organisations internationales ayant un bureau en France</li> <li>• Les travailleurs frontaliers titulaires d'un certificat de voyage international</li> <li>• Le transport de marchandises est libre de toute restriction; des protections supplémentaires ont été mises en place, mais les restaurants, les magasins et les installations sanitaires sont ouverts dans les stations-service</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis le 15 juin, la France a ouvert ses frontières aux citoyens de l'UE sans quarantaine en reconnaissance de la réciprocité.</li> <li>• Les frontières à l'intérieur de l'espace Schengen avec l'Allemagne ont été rouvertes le 15 juin, et avec l'Espagne le 21 juin 2020. Les autres frontières à l'intérieur de l'espace Schengen n'ont jamais été fermées.</li> <li>• Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, le gouvernement a annoncé que les voyages et les entrées en France ont été supprimés pour les résidents de 15 pays, dont le <b>Canada</b>. D'autres pays figurent sur cette liste, dont les suivants : Géorgie, Monténégro, Serbie, Algérie, Maroc, Rwanda, Tunisie, Chine, Corée du Sud, Japon, Thaïlande, Uruguay, Australie et Nouvelle-Zélande. La liste a été mise à jour le 16 juillet et le Monténégro et la Serbie en ont été retirés.</li> </ul>
Allemagne	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens allemands ont été invités à éviter tout voyage touristique non essentiel à l'étranger jusqu'au 31 août inclusivement, à l'exception des déplacements à l'intérieur des États membres de l'UE, des États membres de l'espace Schengen et du Royaume-Uni.</li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les cas exceptionnels, les avis aux voyageurs peuvent être retardés ou réimposés en raison d'une interdiction d'entrée imposée par un autre État, ou si le nombre de nouveaux cas d'infection dans un autre pays dépasse 50 cas pour 100 000 habitants au cours des 7 derniers jours.</li> <li>• L'avis aux voyageurs a été levé pour les États membres de l'UE, les États membres de l'espace Schengen, et le Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les voyageurs en provenance de l'UE ou des États membres de l'espace Schengen ne sont plus tenus de se mettre en quarantaine</li> <li>▪ Les voyageurs en provenance d'autres pays que le Royaume-Uni et les États membres de l'UE et de l'espace Schengen doivent toujours se placer en quarantaine à leur arrivée au pays</li> </ul> </li> <li>• Le 16 juillet 2020, les avis aux voyageurs suggérant d'éviter les voyages en Norvège et en Suède ont été levés, mais imposés au Luxembourg.</li> <li>• À partir du 16 juin, les ressortissants et les résidents de pays tiers (pays hors de l'UE) seront autorisés à entrer en Allemagne par les frontières territoriales. Ils devront se mettre en quarantaine pendant deux semaines. Les personnes voyageant depuis l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni sont exemptées de cette obligation.</li> </ul> <p><b>Frontières terrestres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis le 15 juin 2020, il n'y a plus de contrôle d'entrée aux frontières extérieures terrestres</li> </ul> <p><b>Air</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les contrôles à l'entrée des voyages aériens en provenance des États membres de l'UE et de l'espace Schengen et du Royaume-Uni ont pris fin en juin 2020</li> <li>• Le transit entre vols internationaux est possible à l'aéroport de Francfort-sur-le-Main (FRA) et à Munich Franz Josef Strauß (MUC), à condition que le passager puisse fournir la preuve d'un billet valide pour le Canada et reste dans la zone de transit entre vols internationaux.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les voyageurs en provenance d'Iran, d'Italie, du Japon ou de Corée du Sud doivent remplir une carte de localisation avec les coordonnées du pays.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les avis aux voyageurs pour les autres pays pourraient être assouplis dans les semaines à venir en fonction de la situation dans ces États</li> <li>• Les personnes qui travaillent en Allemagne sont autorisées à entrer au pays à condition de détenir les documents appropriés</li> <li>• Les motifs urgents tels que le décès d'un membre de la famille immédiate</li> <li>• Le transit par l'Allemagne vers un pays d'origine</li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel militaire américain stationné en Allemagne</li> <li>• Les techniciens de service, les travailleurs frontaliers, les chauffeurs de camion, le personnel médical et les personnes transitant par l'Allemagne ne sont pas tenus de s'isoler</li> <li>• Jusqu'à 40 000 travailleurs agricoles étrangers temporaires peuvent venir en Allemagne, mais ils doivent voyager par avion</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frontières avec l'Autriche, la France, le Luxembourg, le Danemark et la Suisse sont à nouveau ouvertes, sans restriction.</li> <li>• Depuis le 2 juillet 2020, l'entrée est autorisée aux voyageurs de huit (8) pays supplémentaires, dont le <b>Canada</b>. D'autres pays figurent sur cette liste, dont : l'Australie, la Géorgie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, la Tunisie et l'Uruguay. L'admissibilité des voyageurs sera déterminée en fonction des voyages précédents, et non sur leur nationalité. La liste des pays sera réévaluée en permanence. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Depuis le 14 juin 2020, l'Institut Robert Koch (agence du gouvernement fédéral allemand et institut de recherche responsable du contrôle et de la prévention des maladies) publie une liste régulièrement mise à jour des zones à risque. Les personnes entrant dans une zone à risque doivent s'attendre à être mises en quarantaine pendant 14 jours. Les personnes provenant de pays figurant sur la liste des pays à haut risque ne seront pas autorisées à entrer sur le territoire. Depuis le 21 juillet 2020, le <b>Canada</b> ne figure plus sur la liste des « zones à risque ». Les voyageurs admissibles en provenance directe du Canada ne sont donc pas tenus, pour l'instant, de se mettre en quarantaine à leur arrivée en Allemagne s'ils n'ont pas quitté le Canada au cours des deux semaines précédentes; ne présentent aucun symptôme de maladie; et remplissent toutes les conditions d'admissibilité préexistantes.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Italie</b>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Italie a principalement limité le nombre de touristes et déployé des mesures d'atténuation plutôt que d'imposer une interdiction générale de voyager et des exemptions ciblées</li> <li>• Les passagers voyageant à des fins de tourisme ne sont pas autorisés à entrer en Italie</li> <li>• Les personnes qui entrent dans le pays doivent prouver qu'elles retournent à leur résidence ou qu'elles entrent pour des raisons professionnelles justifiées, des besoins particuliers ou des motifs sanitaires urgents</li> <li>• Les personnes qui entrent au pays doivent s'isoler chez elles ou à l'hôtel pendant 14 jours et remplir un formulaire d'autodéclaration</li> <li>• Depuis le 3 juin, l'Italie a rouvert ses frontières aux voyageurs des pays de l'UE et des pays membres de l'espace Schengen, du Royaume-Uni, d'Andorre, du Vatican et de Saint-Marin, et fait pression pour que ces pays lui accordent la réciprocité. Les exigences de quarantaine pour les voyageurs en provenance de ces pays ont été levées (sauf pour les personnes qui reçoivent un test positif à la COVID-19 ou qui présentent des symptômes liés à la COVID-19)</li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travailleurs du secteur des transports qui effectuent des livraisons en Italie ou transitent par ce pays peuvent y rester pendant 72 heures au maximum</li> <li>• Certaines mesures d'atténuation ont été imposées aux transports publics : a) le nombre de personnes autorisées à monter dans les autobus et les trains est limité; b) les distributrices de billets électroniques sont susceptibles de devenir la norme, et c) les sociétés de transport doivent vérifier la température corporelle des voyageurs et s'assurer qu'ils disposent d'EPI avant l'embarquement</li> </ul> <p><b>Ports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les croisières italiennes sont suspendues et les navires de croisière battant pavillon étranger ne sont pas autorisés à accoster dans les ports italiens</li> <li>• Tous les ports italiens sont ouverts aux porte-conteneurs et aux bâtiments commerciaux pour le transport de marchandises</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conducteurs individuels entrant en Italie sont désormais les bienvenus sans restriction</li> <li>• Les passagers des États membres de l'UE, de l'espace Schengen, du Royaume-Uni, du Vatican et de Saint-Marin sont désormais les bienvenus sans restriction et sans réciprocité</li> <li>• À la suite de l'adoption le 30 juin d'une recommandation de liste de pays sûrs par l'UE (ouverture des frontières de l'espace Schengen aux voyageurs de 15 pays, dont le <b>Canada</b>), une ordonnance a été délivrée le 1<sup>er</sup> juillet pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ maintenir l'obligation pour les voyageurs en provenance de pays n'appartenant pas à l'espace Schengen, y compris de pays figurant sur la liste de pays sûrs, comme le Canada, de s'isoler pendant 14 jours (sauf quelques exceptions existantes, par exemple les diplomates résidents);</li> <li>○ maintenir les restrictions à l'entrée en Italie aux personnes voyageant pour des besoins professionnels démontrables, pour des raisons de santé ou par « nécessité absolue » pour tous ceux qui voyagent depuis des pays à l'extérieur de l'UE, de l'espace Schengen et autres que ceux figurant sur la liste des pays sûrs de l'UE. La nouvelle catégorie des « motifs d'études démontrables » a été ajoutée à cette liste</li> <li>○ Les exigences de quarantaine obligatoire sont en vigueur jusqu'au 31 juillet au moins et sont révisées toutes les deux semaines.</li> </ul> </li> <li>• Le 9 juillet 2020, une interdiction totale de voyager a été annoncée pour les 13 pays suivants, outre ceux de la liste des pays sûrs de l'UE, des pays membres de l'espace et de l'UE : l'Arménie, le Bahreïn, le Bangladesh, le Brésil, la Bosnie-Herzégovine, le Chili, la République dominicaine, le Koweït, la Moldavie, la Macédoine du Nord, l'Oman, le Panama et le Pérou. L'interdiction s'appliquera jusqu'au 31 juillet 2020. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'interdiction suspend tous les vols directs et de transit à destination et en provenance de ces pays, et s'applique à toute personne ayant séjourné ou transité par l'un de ces pays dans les 14 jours précédant son voyage en Italie.</li> </ul> </li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cette mesure ne s'applique pas aux citoyens des pays de l'UE, des pays membres de l'espace Schengen, du Royaume-Uni, d'Andorre, de Monaco, de Saint-Marin et du Vatican, ni à leurs « proches parents » (définis comme les descendants et ascendants cohabitants, les personnes en union civile, les partenaires stables), à condition qu'ils aient résidé officiellement en Italie avant le 9 juillet 2020.</li> </ul>
Japon	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Japon a interdit aux voyageurs étrangers de voyager dans au moins 111 pays et régions, dont le Canada et les États-Unis, et dans toute l'Europe</li> <li>• Tous les vols à destination du Japon arrivent à l'un des deux aéroports de Tokyo</li> <li>• Jusqu'à la fin juillet, tous les arrivants peuvent être soumis à un test de dépistage de la COVID-19 par PCR, et doivent s'isoler pendant 14 jours à un endroit désigné.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les navires en provenance de ports étrangers doivent remplir un questionnaire sanitaire et le soumettre au bureau de quarantaine avant leur arrivée</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les restrictions aux frontières doivent être maintenues pour le moment, mais elles seront « adaptées » à la progression de l'épidémie dans d'autres pays et au Japon; la politique pourrait ainsi être révisée en conséquence.</li> <li>• L'aéroport international de Haneda au Japon a décidé d'utiliser le système de conduite autonome WHILL pour le transport des passagers à mobilité réduite. Cette machine autonome est conçue pour remplacer les fauteuils roulants en transportant les passagers qui ont des difficultés à marcher sur de longues distances ou qui ont une mobilité réduite vers les portes d'embarquement qui leur sont réservées. L'introduction de ce système aidera l'aéroport japonais à réduire les risques de contagion par le contact entre le personnel de service en fauteuil roulant et les passagers dans le cadre de la crise de la COVID-19.</li> </ul>
Royaume-Uni	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes arrivant au Royaume-Uni en provenance de destinations internationales doivent s'isoler pendant une période de 14 jours</li> <li>• Les vols à l'arrivée doivent fournir aux autorités aéroportuaires une déclaration générale de l'avion indiquant que tous les passagers sont en bonne santé 60 minutes avant l'atterrissage</li> <li>• La politique de voyage doit être revue toutes les trois semaines. La prochaine révision est prévue pour le 27 juillet 2020.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les diplomates étrangers en poste au Royaume-Uni</li> <li>• Le personnel militaire nécessaire à la réalisation des tâches essentielles de défense</li> <li>• Les passagers en transit qui ne franchissent pas les contrôles aux frontières</li> <li>• À compter du 10 juillet 2020, l'obligation de s'isoler à l'entrée au Royaume-Uni a été levée pour les arrivants de certains pays, sauf s'ils ont visité ou fait escale dans un autre pays ou territoire au cours des 14 jours précédents. Ces exemptions sont appelées « exemptions de couloir de voyage ». Le <b>Canada</b> ne figure pas dans la liste des exemptions. La liste des exemptions de corridors de voyage est en constante révision.</li> <li>• Un petit nombre d'exemptions sectorielles aux mesures sanitaires à la frontière a également été annoncé, notamment pour certains travailleurs du secteur des transports qui n'ont pas été en contact avec qui que ce soit, les sportifs d'élite et le personnel de soutien essentiel, ainsi que les personnes qui viennent en Angleterre pour travailler sur des productions cinématographiques et télévisuelles britanniques.</li> </ul>
États-Unis	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les voyages non essentiels durant lesquels les voyageurs franchissent par voie terrestre la frontière avec le Canada ou avec le Mexique sont interdits.</li> <li>• Les ressortissants étrangers qui ont séjourné au Brésil, en Chine, dans l'espace européen de Schengen, en Iran, en République d'Irlande, au Royaume-Uni, au cours des 14 derniers jours ne sont pas autorisés à entrer aux États-Unis.</li> <li>• Le Département d'État conseille aux citoyens américains d'éviter tout voyage international en raison des répercussions mondiales de la COVID-19.</li> <li>• Le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis ne détiendra pas les immigrants illégaux et les renverra plutôt au Canada ou au Mexique – s'ils sont entrés à partir de ces pays – ou dans leur pays d'origine</li> <li>• Les responsables des vols doivent signaler au CDC toute maladie ou tout décès en transit</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 15 avril 2020, la CDC a publié une ordonnance d'interdiction de naviguer pour les navires de croisière qui restera en vigueur pendant 100 jours, jusqu'au 24 juillet 2020.</li> <li>• Le transport maritime commercial a été jugé essentiel pour la sécurité nationale et la vitalité économique – une série de travailleurs maritimes sont exemptés des exigences d'isolement.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines exceptions aux interdictions de voyager s'appliquent, notamment pour certains membres de la famille de citoyens américains et détenteurs d'une carte verte.</li> </ul>



Pays	Principales mesures
	<p>Les déplacements essentiels par les frontières terrestres avec le Canada et le Mexique sont autorisés, y compris la circulation des camions commerciaux. Les chauffeurs de camion, les travailleurs du secteur de la santé et les autres travailleurs jugés essentiels sont exemptés de l'obligation d'isolement à leur retour du Canada ou du Mexique.</p>
<p><b>Union européenne</b></p>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les voyages non essentiels en provenance de pays tiers dans l'espace de l'UE sont interdits</li> <li>• Les États membres de l'UE sont autorisés à limiter les déplacements entre les pays membres en raison du virus, à condition qu'ils « respectent les principes de proportionnalité et de transparence et se fondent sur des critères objectifs et non discriminatoires »</li> <li>• La Commission européenne a demandé aux États membres de l'UE de soutenir les opérations de fret aérien pendant la crise, notamment pour maintenir les déplacements de personnes et de marchandises essentielles, y compris les fournitures et le personnel médicaux</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens des pays suivants doivent être traités de la même manière que les citoyens de l'UE : le Royaume-Uni et les États associés à Schengen (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse)</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les États membres se coordonnent pour lever substantiellement les restrictions au sein de l'UE d'ici le 15 juin</li> <li>• Les États membres établissent des voies prioritaires pour le transport de marchandises, ainsi que des conseils généraux pour les membres aux points d'entrée</li> <li>• Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, les voyages vers l'<b>Union européenne</b> (UE) de citoyens non européens sont autorisés pour les résidents de pays jugés sûrs par le Conseil de l'UE. Le Conseil a initialement dressé et recommandé une liste de 15 pays, dont le <b>Canada</b>, à l'égard desquels les restrictions de voyage pourraient être levées dans les États membres de l'UE. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'autres pays figurent sur cette liste, dont les suivants : Algérie, Australie, Géorgie, Japon, Monténégro, Maroc, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Serbie, Corée du Sud, Thaïlande, Tunisie, Uruguay et Chine (sous réserve de confirmation de la réciprocité).</li> <li>○ La liste a été révisée le 16 juillet et le <b>Monténégro et la Serbie</b> ont été retirés de la liste. La Chine reste soumise à une condition de réciprocité, mais elle est susceptible de déterminer la réciprocité pays par pays (et non pour l'UE dans son ensemble).</li> <li>○ Le Conseil européen continuera à réviser la liste régulièrement et à la mettre à jour, s'il y a lieu.</li> <li>○ Les recommandations ne sont pas juridiquement contraignantes pour les États membres de l'UE, et il appartient à chaque membre de prendre la décision pour ses propres frontières. À ce jour, la France, l'Allemagne et l'Italie ont levé certaines de leurs restrictions pour les citoyens canadiens.</li> </ul> </li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les résidents d'Andorre, de Monaco, de Saint-Marin et du Vatican sont considérés comme des résidents de l'UE aux fins de la présente recommandation.</li> </ul>
<b>Australie</b>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuls les citoyens australiens, les résidents et les membres de leur famille immédiate peuvent entrer dans le pays.</li> <li>• Toute personne entrant dans le pays est tenue de s'isoler dans un hôtel pendant 14 jours.</li> <li>• Il est également interdit aux citoyens et aux résidents permanents australiens de quitter le pays.</li> <li>• Dans certains cas, les États australiens ont également adopté leurs propres règles, y compris pour les déplacements intérieurs.</li> <li>• Les compagnies aériennes sont tenues de mettre en place une série de protocoles détaillés, notamment sur l'isolement de l'équipage même si celui-ci est inférieur à 14 jours, et la diffusion d'annonces obligatoires en vol relativement à la COVID-19 avant l'arrivée.</li> <li>• Le médecin hygiéniste en chef de l'Australie a déclaré que la frontière resterait probablement fermée aux voyages généraux pendant encore au moins 3 à 4 mois.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les navires de croisière sont interdits dans les eaux australiennes jusqu'au 17 septembre.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens néo-zélandais qui résident normalement en Australie sont également autorisés à entrer dans le pays.</li> <li>• Depuis le 20 mai, des exemptions sont désormais disponibles pour l'approbation des visas diplomatiques pour un nombre limité de diplomates étrangers jouant un rôle essentiel dans les missions diplomatiques et consulaires.</li> <li>• Les passagers qui transitent par l'Australie pendant 8 à 72 heures doivent être mis en quarantaine obligatoire dans l'installation désignée par l'État jusqu'au moment du vol de départ.</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'assouplissement des restrictions aux frontières sera progressif et les nouveaux visas diplomatiques seront triés en conséquence.</li> <li>• Les universités australiennes ont proposé un « corridor sécurisé » pour permettre aux étudiants internationaux provenant de pays jugés « sûrs » de retourner en Australie d'ici 2021.</li> <li>• Le premier ministre australien a discuté publiquement avec la première ministre néo-zélandaise d'une « bulle de voyage » qui serait mise en œuvre dès le mois de septembre; d'autres vols seraient ajoutés à cette bulle entre les deux pays et la quarantaine de 14 jours serait éliminée. Cette mesure pourrait aider près de 19 000 entreprises à commercer avec la Nouvelle-Zélande.</li> </ul>

Pays	Principales mesures
Brésil	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les voyageurs étrangers et les non-résidents sont interdits d'entrée au Brésil jusqu'au 30 juillet 2020.</li> <li>• L'espace aérien est ouvert et toujours en service.</li> <li>• Les compagnies aériennes doivent soumettre une déclaration générale à l'autorité sanitaire de l'aéroport pour tous les vols internationaux arrivant au Brésil.</li> <li>• Les frontières terrestres et les ports sont fermés, sauf pour le fret commercial, jusqu'au 30 juillet 2020.</li> <li>• Les passagers doivent avoir la preuve d'un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les navires entrants doivent remplir la déclaration maritime de santé de l'OMS.</li> <li>• Des protocoles détaillés sont en place, notamment une interdiction de débarquer d'un navire pendant 14 jours à l'arrivée.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fret, s'il provient d'un pays ayant adopté des mesures réciproques</li> <li>• Les résidents permanents</li> <li>• Les professionnels étrangers en mission au service d'une organisation internationale</li> <li>• Les employés étrangers accrédités auprès du gouvernement brésilien</li> <li>• Les membres des familles immédiates</li> <li>• Les opérations de fret</li> <li>• Les passagers en transit international, à condition que les pays de destination autorisent l'entrée</li> <li>• Les atterrissages techniques pour le ravitaillement en carburant sans débarquement de passagers</li> </ul>
Chine	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les déplacements des ressortissants étrangers en Chine ont généralement été limités, à quelques exceptions près.</li> <li>• Les passagers de 26 pays, dont le Canada, doivent communiquer quotidiennement leurs informations personnelles, leur état de santé et leurs antécédents de voyage récents par l'intermédiaire de la fonction de clavardage de WeChat avant d'embarquer sur leur vol vers la Chine.</li> <li>• Un maximum d'un vol vers la Chine par semaine par compagnie aérienne étrangère est autorisé, et un maximum d'une route aérienne vers n'importe quel pays par semaine pour les compagnies aériennes chinoises. La capacité en passagers est plafonnée à 75 % par vol.</li> <li>• Les vols actuellement en service vers le Canada sont au départ de Pékin, Chendu, Shanghai, Xiamen et Guangzhou à destination de Vancouver ou de Toronto (Vancouver et Toronto au départ de Pékin).</li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes entrant de l'étranger doivent subir un test à l'aéroport, suivi d'une quarantaine centrale de 14 jours, suivie d'une quarantaine à domicile de 7 jours et d'une période d'observation sanitaire de 7 jours.</li> <li>• Les passagers des vols arrivant en Chine sont tenus de fournir des résultats négatifs au test de dépistage de la COVID-19 cinq jours avant l'embarquement.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les changements d'équipage sont autorisés dans la plupart des pays comme d'habitude, mais ils doivent être réduits au minimum dans les pays où l'épidémie sévit sérieusement, y compris le Canada.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les équipages des compagnies aériennes sont autorisés à se mettre en quarantaine dans un hôtel après les tests de dépistage.</li> <li>• Les personnes peuvent demander des visas pour les activités économiques, commerciales, scientifiques, technologiques ou humanitaires nécessaires.</li> </ul>
Danemark	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les critères suivants seront utilisés pour juger si les résidents danois peuvent voyager dans un pays et si le Danemark peut recevoir des touristes de ce pays en sécurité : 1) le nombre de cas sur une base hebdomadaire pour 100 000 habitants, et 2) l'efficacité de la stratégie de dépistage d'un pays.</li> <li>• L'institut national du sérum a publié plus de détails et les résultats de son analyse et de ses conseils de voyage ont été mis à jour en conséquence (voir les mises à jour ci-dessous dans la section Réouverture).</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités danoises sont susceptibles de juger les voyages à destination et en provenance de la Suède selon la région exacte en question. L'accès à la région de l'Øresund en Suède est une question déterminante étant donné la proximité de Copenhague et une possibilité étant donné le faible nombre de cas de COVID-19 dans cette région.</li> <li>• La règle selon laquelle les touristes doivent rester six nuits au Danemark ne s'applique plus à ceux qui viennent de Norvège, du Schleswig-Holstein (Allemagne) et de Skåne, Halland et Blekinge (Suède) s'ils ont reçu un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 au cours des 72 heures précédentes.</li> <li>• Les touristes sont désormais autorisés à séjourner à Copenhague et à Frederiksberg.</li> <li>• À partir du 27 juin, les partenaires non mariés de résidents danois du monde entier peuvent venir rendre visite à leurs partenaires danois s'ils peuvent présenter un résultat de test de dépistage de la COVID-19 négatif au plus tard 72 heures avant leur arrivée.</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réouverture progressive des frontières est en cours. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Depuis le 27 juin 2020, le Danemark est ouvert aux voyages à destination et en provenance de la plupart des pays européens, à quelques exceptions près (des restrictions s’appliquent toujours aux voyageurs en provenance du Portugal et de certaines parties de la Suède et aux voyages non nécessaires en Irlande, au Luxembourg, au Portugal et dans la majeure partie de la Suède, à l’exception de quelques régions).</li> <li>○ À partir du 4 juillet, les voyageurs en provenance du <b>Canada</b>, de l’Australie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Corée du Sud, de la Thaïlande, de la Tunisie, de la Géorgie et de l’Uruguay pourront entrer dans le pays. Toutefois, les voyages non essentiels vers ces pays ne sont pas recommandés, sauf vers la Tunisie, en raison des restrictions d’entrée et des règles de quarantaine qui s’appliquent dans ces pays. Si les restrictions à l’entrée et l’exigence de quarantaine sont levées, les autorités danoises réexamineront leurs recommandations sur les voyages.</li> <li>○ Les voyageurs en provenance de pays dits « ouverts » ne sont pas isolés, mais doivent s’isoler pendant 14 jours après leur retour de tous les autres pays. Les résidents de l’État allemand du Schleswig-Holstein, qui est limitrophe du Danemark, bénéficient d’un accès illimité au pays. La liste des pays « ouverts » est révisée chaque semaine par l’institut national du sérum et reflète les cas hebdomadaires par pays et la stratégie de dépistage de chacun de ceux-ci.</li> <li>○ Les voyages d’affaires sont autorisés ainsi que les visites de parents, de grands-parents ou d’enfants. Les Danois vivant à l’étranger peuvent également rentrer chez eux pour rendre visite et amener avec eux des membres de leur famille étrangère.</li> </ul> </li> </ul>
Inde	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vols commerciaux internationaux sont suspendus jusqu’au 31 juillet 2020.</li> <li>• Les résidents de retour au pays doivent être mis en quarantaine pendant 14 jours à leur arrivée.</li> <li>• Toutes les frontières terrestres sont fermées.</li> </ul> <p><b>Réouverture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les directives proposées pour la réouverture comprendront des exigences afin que les passagers en provenance de destinations internationales : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avant l’embarquement, s’engagent à respecter, à l’arrivée, une quarantaine obligatoire de 14 jours – dont 7 jours de quarantaine institutionnelle aux frais du voyageur, et 7 jours à domicile</li> <li>○ Téléchargent l’application de traçage des contacts en Inde, Arogya Setu</li> <li>○ Subissent un contrôle de leur température avant l’embarquement, et seuls les passagers asymptomatiques seront autorisés à embarquer; un protocole similaire s’appliquera aux frontières terrestres, et un contrôle de température sera également effectué à l’arrivée</li> </ul> </li> </ul>

Pays	Principales mesures
Indonésie	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vols internationaux sont uniquement offerts aux ressortissants étrangers qui souhaitent partir ou aux Indonésiens qui rentrent chez eux</li> <li>• Si les critères d'entrée sont remplis, un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19 par PCR, d'au plus 7 jours, doit aussi être présenté.</li> <li>• Si aucun résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19 n'est disponible, un test par écouvillonnage doit être effectué et une quarantaine doit être imposée aux frais du voyageur jusqu'à réception des résultats.</li> <li>• Les voyageurs doivent fournir une déclaration personnelle confirmant leur disposition à être mis en quarantaine pendant 14 jours si nécessaire.</li> </ul>
Israël	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures très restrictives depuis le début de la pandémie et a commencé à en réduire certaines, bien que plusieurs restrictions importantes soient encore en vigueur.</li> <li>• Des restrictions très strictes continuent de s'appliquer aux voyages aériens. Seuls les citoyens ou résidents israéliens sont autorisés à entrer, et ils seront emmenés dans des hôtels pour une période de quarantaine de deux semaines, à moins qu'ils ne puissent prouver qu'ils peuvent rester complètement isolés chez eux, y compris du reste de leur ménage.</li> <li>• Les ressortissants étrangers non résidents ne seront pas autorisés à entrer dans le pays avant le 1<sup>er</sup> août 2020, et toute personne pouvant entrer dans le pays doit subir une quarantaine de 14 jours.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis le 26 mai, on fait exception pour les étudiants étrangers qui souhaitent revenir pour poursuivre leurs études.</li> </ul>
Mexique	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un questionnaire électronique obligatoire doit être rempli par les passagers, qui doivent également se soumettre à un contrôle de température et à une inspection visuelle.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secrétariat de la marine mexicaine a publié des directives concernant les navires à l'arrivée, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le capitaine du navire doit informer les agents du port de la présence de personnes malades à bord de son navire.</li> <li>○ Les agents monteront à bord du navire pour confirmer la présence de symptômes négatifs ou positifs chez les membres de l'équipage, et, s'il y a des cas positifs, le navire sera mis en quarantaine jusqu'à ce que le virus soit éradiqué.</li> </ul> </li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les ports fonctionnent dans des conditions normales et appliquent les recommandations sanitaires internationales des Nations Unies.</li> </ul>
<b>Norvège</b>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le 10 juillet 2020, le gouvernement a annoncé qu'à partir du 15 juillet 2020, la levée des restrictions de voyage pour les Norvégiens se rendant dans les pays de l'espace Schengen, de l'UE et de l'Espace économique européen. Les résidents de ces mêmes pays peuvent désormais se rendre en Norvège.</li> <li>Les restrictions sont maintenues pour les pays suivants : la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, le Luxembourg, le Portugal, la Roumanie et pour la majeure partie de la Suède, à l'exception des régions méridionales de Skåne, Kronoberg et Blekinge.</li> <li>Les restrictions demeurent en vigueur pour tous les autres pays, y compris le <b>Canada</b>, et le gouvernement a annoncé qu'il procédera à une nouvelle évaluation de la situation vers la fin du mois de juillet 2020.</li> <li>Les avis aux voyageurs internationaux délivrés le 15 mai 2020, qui déconseillent de tels voyages, restent en vigueur jusqu'au 20 août 2020, tant pour les voyages en provenance de la Norvège que pour les arrivées au pays.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les personnes arrivant en Norvège, à l'exception des résidents du Danemark, de la Finlande et de l'Islande, sont soumises à une période de quarantaine de 10 jours.</li> <li>Les résidents suédois et les personnes travaillant en Norvège peuvent traverser la frontière sans être mis en quarantaine.</li> <li>Les passagers en transit ne sont pas soumis à la quarantaine s'ils ne présentent aucun symptôme.</li> <li>Toute personne souhaitant quitter la Norvège est libre de le faire.</li> </ul>
<b>Russie</b>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le 8 juin, le premier ministre Mishustin a signé un nouveau décret qui permet aux Russes de quitter le pays pour travailler, pour rendre visite à des parents malades, ou pour suivre des études, ou encore pour se faire soigner à l'étranger. Les étrangers sont également autorisés à entrer en Russie pour y recevoir un traitement médical ou pour s'occuper de parents à charge.</li> <li>L'interdiction des vols commerciaux internationaux a été prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2020.</li> </ul>
<b>Afrique du Sud</b>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis le 25 mai, les Sud-Africains qui souhaitent quitter l'Afrique du Sud et retourner dans leurs pays de résidence peuvent le faire pour travailler, étudier, rejoindre leur famille, obtenir le statut de résident permanent ou recevoir des soins médicaux</li> <li>Les frontières sont fermées aux ressortissants étrangers et les vols commerciaux demeurent suspendus.</li> <li>Les résidents et les ressortissants de retour sont soumis à un examen médical et à une quarantaine de 14 jours à leur arrivée dans un établissement désigné par l'État.</li> </ul>

Pays	Principales mesures
Corée du Sud	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les voyageurs entrants doivent s'isoler pendant 14 jours à leur domicile ou dans un établissement désigné, les frais étant à la charge du voyageur.</li> <li>• Tous les individus symptomatiques, et toute personne arrivant d'Europe, seront soumis à un test de dépistage à leur arrivée.</li> <li>• Les visas délivrés avant le 5 avril, ou à cette date, ont été invalidés, et les exemptions de visa pour les ressortissants de 90 nationalités sur présentation d'un passeport normal ont été temporairement suspendues.</li> <li>• Les compagnies aériennes doivent procéder à des contrôles de température avant l'embarquement pour la Corée.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agents de quarantaine monteront à bord de tous les navires entrant dans les ports coréens pour vérifier la température corporelle des équipages et leur demander de remplir des questionnaires de santé et des déclarations de voyage. Les opérations de fret pourront seulement avoir lieu après la délivrance des certificats aux membres de l'équipage.</li> <li>• Les membres de l'équipage doivent disposer d'un téléphone intelligent en état de marche et installer l'application d'autodiagnostic du gouvernement. La quarantaine ne sera pas nécessaire.</li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les exemptions à l'exigence d'isolement comprennent les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les diplomates, les « entreprises importantes », le personnel humanitaire et les universitaires qui peuvent demander un certificat d'exemption à une ambassade coréenne, mais qui doivent néanmoins se soumettre à des tests de dépistage à l'aéroport et être mis sous surveillance active grâce à l'application mobile.</li> </ul> </li> </ul>
Turquie	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frontières terrestres avec la Grèce et la Bulgarie ont été fermées à l'entrée et à la sortie des passagers comme mesure de lutte contre l'épidémie de coronavirus.</li> <li>• Des restrictions de vol sont en vigueur pour un total de 68 pays.</li> <li>• Les vols vers l'Iran et l'Afghanistan ont été suspendus en raison de l'augmentation du nombre de cas.</li> </ul>
Nouvelle-Zélande	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La frontière reste fermée, sauf pour les citoyens retournant au pays.</li> <li>• Les voyageurs revenant au pays doivent s'isoler dans une installation gouvernementale de quarantaine pendant 14 jours.</li> </ul> <p><b>Ports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ports maritimes sont ouverts, mais la priorité est donnée à la livraison des biens essentiels.</li> </ul>



Pays	Principales mesures
	<p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Australiens qui rentrent chez eux peuvent transiter par la Nouvelle-Zélande.</li> </ul>
<p><b>Argentine</b></p>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture complète des frontières, y compris pour les Argentins cherchant à rentrer chez eux par des vols commerciaux et les voyageurs espérant transiter par le pays en route vers un autre pays.</li> <li>• Les Argentins rentrent chez eux par des vols nolisés par le gouvernement, en moyenne deux par jour, plutôt que de rentrer par des vols commerciaux.</li> </ul> <p>Il convient de souligner qu'Aerolineas Argentinas a prévu des vols hebdomadaires de « rapatriement » entre Buenos Aires et Miami et Madrid au cours du mois d'août. Les vols de retour vers Buenos Aires sont limités aux citoyens et résidents permanents argentins qui doivent ensuite s'isoler pendant les 14 jours suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fermeture des frontières est en vigueur jusqu'au 2 août 2020, et un nouvel assouplissement des restrictions est prévu en septembre.</li> <li>• Cela s'applique aux transports aériens, terrestres et portuaires.</li> </ul> <p><b>Exemptions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune exemption identifiée.</li> </ul>
<p><b>Singapour</b></p>	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frontières de Singapour restent fermées à la plupart des visiteurs.</li> <li>• Aucun visiteur de courte durée n'est autorisé à entrer à Singapour, sauf dans les cas suivants, sous réserve de certaines conditions : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les visiteurs détenant un laissez-passer de voyage (SafeTravel Pass).</li> <li>○ Les visiteurs munis d'une lettre d'autorisation d'entrée de l'agence compétente à Singapour.</li> <li>○ Le conjoint et les enfants des résidents de Singapour (citoyens et résidents permanents de Singapour) qui doivent se rendre à Singapour pour en raison de circonstances atténuantes peuvent présenter une demande d'entrée à Singapour.</li> </ul> </li> <li>• Depuis le 21 mars 2020, tous les voyageurs entrants (y compris les citoyens de Singapour, les résidents permanents, les titulaires de cartes d'identité de longue durée ou les visiteurs étrangers autorisés à entrer) sont tenus de se conformer à un avis d'isolement (Stay-Home Notice [SHN]) à un hôtel ou un lieu de résidence désigné par le gouvernement à Singapour.</li> <li>• Depuis le 18 juin, tous les voyageurs entrant à Singapour sont désormais tenus de se soumettre à un test de dépistage de la COVID-19 ainsi qu'à un SHN, à l'exception des enfants âgés de 12 ans et moins. Les enfants de 12 ans et moins ne sont pas tenus de se soumettre au test de dépistage de la COVID-19 avant la fin du SHN, sauf si les résultats des tests de leurs proches sont positifs.</li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à l'adoption du régime de tests, les voyageurs en provenance d'Australie, du Brunei Darussalam, de la RAS de Macao, de la Chine continentale, de la Nouvelle-Zélande, de la République de Corée, de Taïwan et du Viêt Nam et ayant séjourné dans ces pays pendant les 14 derniers jours consécutifs précédant cette entrée ne sont plus tenus de satisfaire à leur SHN dans une installation spécialisée (SDF).</li> <li>• Tous les autres voyageurs entrant à Singapour continueront à se conformer à leur SHN aux SDF, pour l'instant. Les personnes qui ne sont ni citoyens ni résidents permanents de Singapour devront payer leur séjour dans des installations dédiées aux SHN, le cas échéant.</li> <li>• Les citoyens de Singapour, les résidents permanents et les titulaires de laissez-passer de longue durée qui résident en Chine et qui doivent effectuer un voyage d'affaires ou officiel essentiel de courte durée entre Singapour et les six régions à voie rapide de la Chine continentale (Chongqing, Guangdong, Jiangsu, Shanghai, Tianjin et Zhejiang) peuvent demander un laissez-passer de voyage SafePass pour entrer à Singapour. Les demandeurs qui obtiennent un laissez-passer de voyage SafePass valide seront exemptés des SHN, mais devront tout de même se conformer à d'autres mesures sanitaires, notamment l'obligation de passer un test de dépistage de la COVID-19 avant leur départ et à leur arrivée.</li> <li>• Tous les voyageurs doivent soumettre une déclaration de santé au moyen du service électronique SG Arrival Card (SGAC) avant de procéder aux vérifications en matière d'immigration à Singapour. Ils sont tenus de présenter leur courriel d'accusé de réception de la déclaration de santé à un agent de l'ICA pour obtenir une autorisation d'immigration à l'arrivée.</li> </ul>
Taïwan	<p><b>Approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La frontière reste fermée à tous les ressortissants étrangers, bien qu'il y ait des exceptions, notamment pour les titulaires d'un certificat de résident étranger et pour ceux qui voyagent à des fins diplomatiques ou professionnelles officielles. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ À partir du 29 juin 2020, les voyageurs autorisés doivent demander un permis d'entrée et doivent également produire un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19 par RT-PCR au plus tard 72 heures avant leur arrivée. Un formulaire de déclaration de santé détaillant les antécédents de voyage pour les 14 jours précédents est également requis.</li> </ul> </li> <li>• Aucun transit de vols internationaux n'est autorisé par les aéroports de Taïwan.</li> <li>• Le ministre de la Santé de Taïwan a indiqué qu'il est probablement trop tôt pour rouvrir Taïwan au tourisme en octobre.</li> <li>• Les décisions de réouverture des frontières sont guidées par deux facteurs principaux : 1) le degré de risque d'un pays; et 2) les taux d'incubation.</li> <li>• Le CDC de Taïwan envisage trois catégories de pays : 1) à faible risque; 2) à risque modéré-faible et 3) autres. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les pays seraient évalués au moyen de plusieurs critères, notamment le nombre de nouvelles infections au cours des deux semaines précédentes, la maîtrise de la situation pandémique, la capacité de dépistage du pays (nombre de tests effectués) et la transparence des données provenant du pays. Un pays « à faible risque » devrait idéalement avoir des taux similaires à ceux de Taïwan.</li> </ul> </li> </ul>

Pays	Principales mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon le CDC, Taïwan pourrait envisager des accords bilatéraux avec les pays « à faible risque » pour permettre à leurs ressortissants d'entrer à Taïwan dans le cadre d'une gestion autonome de leur santé (surveillance quotidienne de l'état de santé et des symptômes) au lieu d'une quarantaine obligatoire. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Nouvelle-Zélande a été mentionnée comme un candidat potentiel pour un tel accord.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Exemptions à l'approche générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains voyageurs en provenance de pays à faible risque ou à risque modéré pourraient être autorisés à demander une quarantaine plus courte, au lieu des 14 jours requis.</li> </ul>